



Notre Directeur départemental refuse le pont naturel de l'Ascension !!!

Lors du CSAL du 03/10/2023, figurait à l'ordre du jour l'adoption des ponts naturels 2024. Deux possibilités : le 10 mai et le 16 août. **La Direction ne nous propose que le 16 août.** Pour la première fois depuis la fusion et la mise en place des ponts naturels, le pont de l'Ascension n'est pas proposé. **Or cela permettrait un repos de 5 jours !**

Alors que les écoles/collèges/lycées seront fermés,
alors que la Direction motivait jusque là ce pont comme une « pause » dans la campagne IR,
alors que cela va créer des tensions et des discriminations sur l'octroi de congés dans tous les services,
alors que les agents sont en souffrance dans leurs missions,
alors qu'il n'y a aucune perspective pérenne sur l'indemnitaire,
alors que les Directions 33, 47, 93, ... ont octroyé les 2 ponts,

Notre Directeur fait le **choix délibéré de priver l'ensemble des agents de la DDFIP 34** de ce pont naturel de l'Ascension.

Les motifs invoqués par le Directeur sont :

- l'accueil des SIP pendant la campagne IR. *Comme si la campagne IR n'avait jamais eu lieu en cette période ! C'est bien connu, le pic de charge arrive toujours en début de campagne. De plus, l'accueil n'est que le matin ...*
- un « accord » passé entre Directeurs de l'Occitanie. *Ces gens là nous veulent du bien. Cette amicale illégitime ne doit pas décider pour notre Direction.*

Ces arguments ne tiennent pas !!!!

L'intersyndicale CGT Solidaires FO Finances Publiques 34, a prévenu le Directeur : les agents sont à bout. Leur refuser ce pont est une marque totale de mépris à l'égard du dialogue social, un manque d'empathie à l'égard des agents. Tout l'opposé de la bienveillance qu'il affiche lors de ses visites de services.

Face à ce mur d'incompréhension, **l'intersyndicale CGT Solidaires FO Finances Publiques 34 a décidé de quitter la séance en plein CSAL**, après avoir voté contre ce point des ponts naturels 2024.

Unissons-nous, révoltons-nous, signons toutes et tous la pétition au verso.

Nous reviendrons ainsi plus forts pour faire valoir nos droits et obtenir les deux ponts naturels des 10 mai et 16 août, lors de la deuxième convocation du CSAL.

